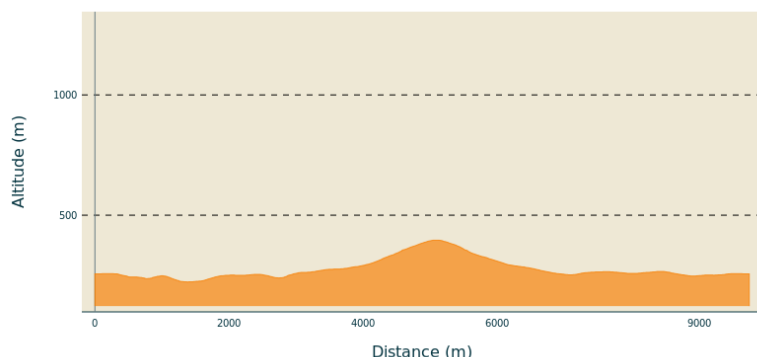


Les hameaux de Vinezac

Bassin d'Aubenas - VINEZAC

Profil altimétrique



Altitude min 222 m Altitude max 396 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h 15

Longueur : 9.8 km

Dénivelé positif : 235 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Patrimoine agricole, Patrimoine historique et religieux

Itinéraire

Départ : Parking du Chalendas, rue du bourg 07110 Vinezac

Arrivée : Parking du Chalendas, rue du bourg 07110 Vinezac

Balisage :  PR

Communes : 1. VINEZAC 2. LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

Départ du parking de l'EHPAD du Chalendas, rue du bourg. Un panneau INFO RANDO est implanté à l'angle nord de la place. S'échapper de la place par le nord en suivant la rue du Bourg sur 50 m pour rejoindre le poteau randonnée « Le Village ».

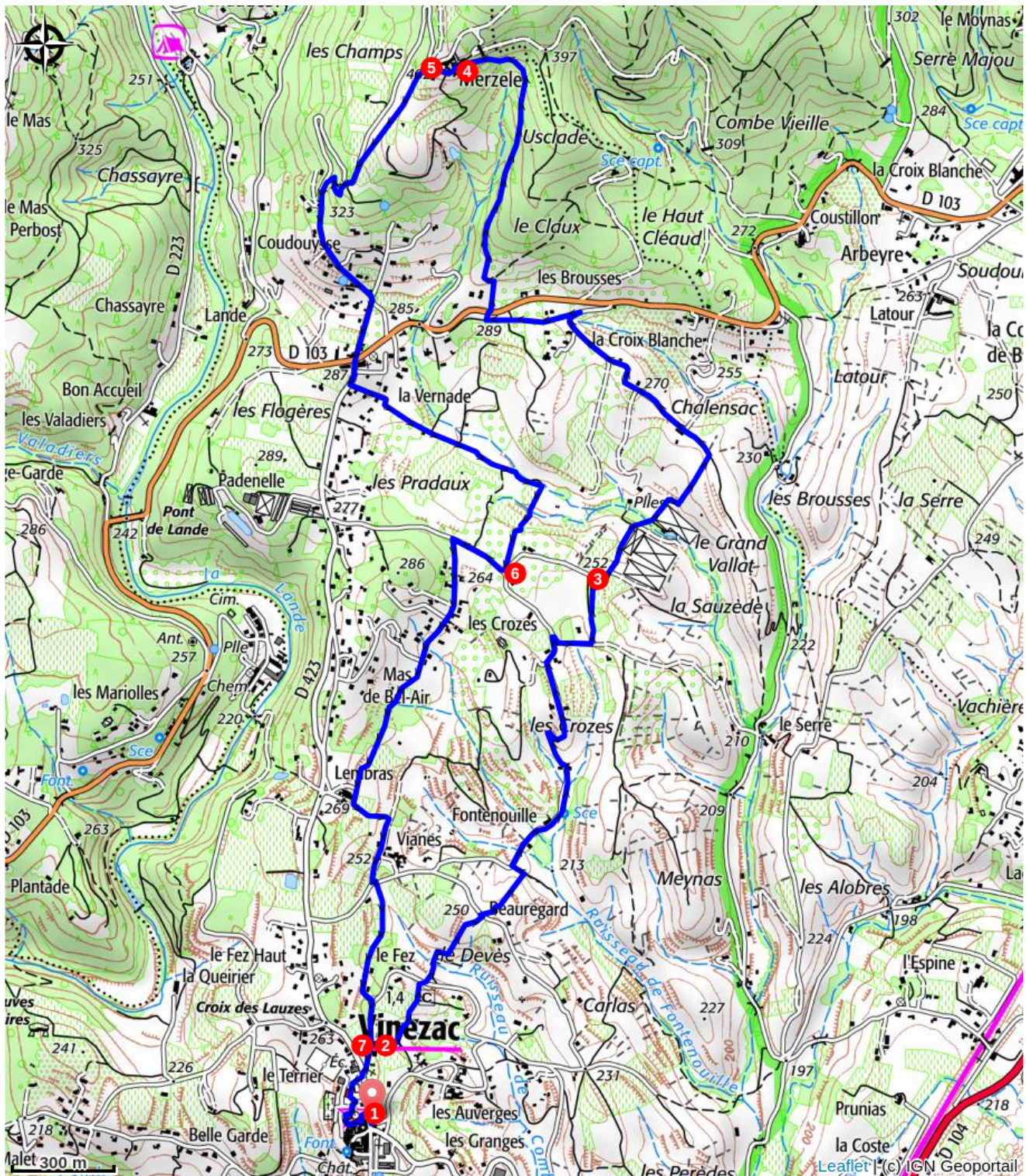
-  **LE VILLAGE :** poursuivre tout droit en direction de « Le Fez » et monter tout de suite à gauche sur la place de l'église. Au fond, suivre la rue du Chantou (et le balisage) qui débouche sur la place de la mairie. Longer la mairie puis la cour de l'école et traverser la route principale pour descendre la route du Fez sur 100 m pour rejoindre le poteau de carrefour.
-  **LE FEZ :** prendre le sentier qui plonge à droite en direction de « Le Tinal ». Passer devant la maison et remonter le sentier qui longe les vignes puis, dans son parcours à travers les collines, coupe deux fois une route. Plus loin il débouche sur une piste qui rejoint à gauche une troisième route. La suivre à droite jusqu'au bout puis poursuivre sur le chemin qui la prolonge et atteint en lacet le hameau des Crozes. Poursuivre sur la route et prendre à droite deux fois. La route passe le creux d'un vallon et dans la montée, prendre la piste à gauche pour atteindre le poteau « Le Tinal ».
-  **LE TINAL :** vous avez la possibilité de raccourcir la boucle en prenant à gauche la direction de « Les Crozes ». Sinon, descendre à droite en direction de « Merzelet » et des serres horticoles. Franchir le pont et longer les serres avant de remonter en crête. Prendre à gauche la piste qui se transforme en route. Rester sur la route principale sur 600 m et juste après un grand virage à droite, bifurquer à gauche sur le chemin du Four à Chaux. Le suivre sur 300 m et traverser à droite l'olivieraie puis la RD 103 pour remonter

le chemin bordé d'une haie. Plus haut, prendre à gauche le chemin bordé de murets et d'oliviers. Il se poursuit à couvert des pins maritimes jusqu'au hameau de « Merzelet »

4.  MERZELET : au poteau, prendre le chemin puis la route qui longe le bas des maisons en direction du carrefour « Merzelet ouest »
5.  MERZELET OUEST : emprunter le chemin qui plonge en direction de « Les Crozes ». A la route la suivre quelques dizaines de mètres puis dans le virage en épingle, la quitter à gauche pour le sentier qui descend en sous-bois. De nouveau à la route continuer jusqu'à la Vernade par l'impasse de Coudouysse, traverser la RD 103 pour suivre la direction de Vinezac. 70 m après le carrefour, prendre à gauche le chemin des Pradaux et poursuivre sur un chemin de terre toujours tout droit à chaque intersections. Contourner l'angle de la parcelle viticole et remonter par deux raidillons successifs jusqu'au carrefour « Les Crozes ».
6.  LES CROZES : prendre à droite direction « Le Fez » puis encore la route de droite. Au bout du près, prendre la route de La Fontaine à gauche, poursuivre entre les maisons puis tout droit sur le chemin de terre jusqu'au hameau de Lembras. Descendre à gauche entre les vignes puis prendre à droite le chemin qui longe le hameau de Vianès et son moulin à huile. Au carrefour des routes, prendre à gauche puis tout

de suite à droite le chemin de terre qui plus loin est goudronné. Au carrefour suivant, prendre la route à droite qui vous ramène à « Le Fez ».

7.  **LE FEZ** : retour par le chemin aller sans oublier d'explorer les ruelles du vieux village anciennement fortifié, son église du XIIe siècle et ses trois châteaux.



Recommandations

Afin de respecter les lieux :

- Tenez votre chien en laisse (et ramassez ses déjections)
- Respectez la propriété privée : restez sur le sentier balisé
- Ne cueillez aucun fruit cultivé, ni même de châtaignes au sol
- Respectez la nature, ramenez vos déchets
- Pensez à refermer les barrières derrière vous, les éleveurs vous remercient
- Les feux sont strictement interdits, la forêt méditerranéenne y est très sensible

Pour votre sécurité :

- Ne surestimez pas votre condition physique, reportez-vous à la grille de cotation
- Consultez la météo avant de vous engager sur un itinéraire
- Portez de bonnes chaussures et emportez de l'eau
- Partez accompagnés d'un guide ou d'une carte à jour

Numéro d'urgence : 18 ou 112

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Aubenas, prendre la direction d'Alès par la D 104 puis au rond point des Côtes, suivre à droite la direction Vinezac par la D 423. A l'intersection à l'entrée du bourg, bifurquer à gauche sur rue du bourg pour stationner.

Parking conseillé

Parking de l'EHPAD du Chalendas, rue du bourg 07110 Vinezac



Lieux de renseignement

Office de tourisme Aubenas-vals-Antraigues

Tel : 0475890203

<https://www.aubenas-vals.com>